DÉFENSE

HERVÉ MARSEILLE

«Hervé MARSEILLE : sur le sort des combattants français de Daesh»

27/10/2016

Quel sort pour les combattants français de Daesh capturés au cours des prochaines semaines ??

Hervé Marseille a déploré « le massacre par Daesh de milliers de combattants, de Chrétiens d'Orient, et la destruction de vestiges du patrimoine de l'humanité » avant d'aborder « les crimes barbares qui ont endeuillé notre pays de Paris à Nice et jusque dans une église de Normandie ».

Le sénateur a ensuite salué l'avancée des forces de la coalition en formant, avec ferveur, le vœu de « la délivrance de ces territoires ». Hervé Marseille a également souligné la présence de quelque « 300 Français qui jouissent toujours de leur nationalité » combattant au côté de Daesh, souvent des hommes mais aussi des femmes, parfois des mineurs.

La question de leur avenir a été posée par Hervé Marseille. Certains d'entre eux connus par les services seront incarcérés. Toutefois, « d'autres moins connus seront peut-être simplement assignés à résidence et devront s'acquitter d'une obligation de pointage dans les services de police ». Enfin, déplore-t-il « certains échapperont simplement à la vigilance de nos services ». Ainsi, le sénateur a manifesté la volonté de connaître les mesures anticipées par le Gouvernement et les dispositions européennes face à cette délicate question dans un contexte où « nos policiers manifestent leur exaspération, les personnels pénitentiaires expriment leurs difficiles conditions de travail et où nos budgets sont plus contraints que jamais »

Enfin, Hervé Marseille a conclu en rappelant « la responsabilité et l'impérieuse nécessité d'assurer une responsabilité sacrée qui est la sécurité des Français » en soulignant que, pour chacun des textes qui la favorise, « le soutien du Sénat n'a pas manqué ».

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : @UC_Senat
Facebook : SenateursUDIUC